

**ETUDE DES ATTENTES DES ADHERENTS DU
GRAINE PAYS DE LA LOIRE VIS-A-VIS DE LA
CREATION D'UNE PLATEFORME
NUMERIQUE DE PARTAGE DE RESSOURCES
ET DE COMMUNICATION**

GRAINE Pays de la Loire

LABADIE
Philippine
2019/2020

**ETUDE DES ATTENTES DES ADHERENTS DU
GRAINE PAYS DE LA LOIRE VIS-A-VIS DE LA
CREATION D'UNE PLATEFORME
NUMERIQUE DE PARTAGE DE RESSOURCES
ET DE COMMUNICATION**

Soutenance le 28 Août 2020

Tutrice Professionnelle : Estelle BRAULT

Tuteur Pédagogique : Loïc Braïda

Jury Professionnel : Sandrine Cendrier

REMERCIEMENTS

Je remercie les formateurs de la licence Professionnelle de l'Institut Agro Florac pour m'avoir accompagné dans mes recherches de stage et leur soutien suite à l'annulation de mon stage au Canada.

Merci à Madame Estelle BRAULT responsable du GRAINE et tutrice professionnelle pour son accueil, ses conseils et son accompagnement durant tout ce stage.

Je tiens aussi à remercier Cathy Azema, sans qui l'administratif n'aurait pas été aussi chouette !

Sommaire

Introduction	6
I. Description du GRAINE	7
A. Une association qui rayonne sur un territoire	7
B. Le fonctionnement du GRAINE	7
C. Qu'est-ce que l'EEDD	8
II. Définition de la mission globale	8
III. Problématique et méthodologie de travail	9
A. La problématique	9
B. Méthodologie	9
1. Planification	9
2. Réalisation	9
IV. Résultats obtenus, Analyses et perspectives	10
A. Compte-rendu de l'enquête qualitative	10
1. Gagner en visibilité	10
2. Partager	10
3. Informer en temps réel	11
4. Pérenniser	11
B. Analyse du questionnaire en ligne	11
1. Les répondants	11
2. Les publics touchés par les structures	12
3. Les sources d'informations et les moyens de communication	13
4. L'usage de la plateforme	13
5. Conception de la plateforme	15
C. Synthèse de l'enquête	15
1. Analyse de la participation	15
2. Besoins identifiés	16
3. Témoignage	16
D. Perspectives	17
Conclusion	18
Bibliographie	19
Annexes	20
RESUME	

Introduction

Le GRAINE est une structure dont la vocation est de développer l'éducation à l'environnement et à l'économie circulaire dans la région Pays de la Loire. Sa mission est de développer et d'animer un réseau d'acteurs dans ce domaine.

Au cours de ces trois mois de stage, ma mission était d'identifier les besoins des adhérents concernant la création d'une nouvelle plateforme dédiée à l'économie circulaire.

En m'appropriant la demande faite par le GRAINE et en m'immergeant dans ma mission, j'ai développé une problématique : en quoi est-ce important d'impliquer les adhérents dans un processus de co-construction lors de la création de nouveaux outils numériques ?

La démarche a démontré que les adhérents étaient ouverts à un nouveau projet à condition que son objectif soit clair et qu'il impacte positivement leur organisation en terme de temps et en terme de visibilité.

I. Description du GRAINE

A. Une association qui rayonne sur un territoire

Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) des Pays de la Loire est une association de Loi 1901 qui constitue le réseau régional d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable (EEDD). Le GRAINE représente également le relais régional des Pays de la Loire du réseau national Ecole et Nature dont il est adhérent.

Dans ses statuts, l'Objet du GRAINE est décrit ainsi : Le GRAINE a pour objet la coordination de l'action de ses membres impliqués par l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable. Il se donne pour missions la formation, la rencontre, l'information, l'échange, la recherche pédagogique au niveau régional, national et international.

Le GRAINE se donne pour missions de créer un réseau d'acteurs de l'Éducation à l'Environnement sur les pays de la Loire, développer le mouvement d'Éducation à l'Environnement des Pays de la Loire et concerter les politiques, mettre à disposition des contenus pédagogiques et former et professionnaliser les adhérents, créer des événements régionaux permettant des rencontres en faisant intervenir différents adhérents, répondre à des appels à projets, collecter des subventions publiques et de coordonner des projets variés.

Pour se faire, l'association met en relation des structures et des personnes qui sont impliquées dans ces thématiques et contribuent à leurs développements.

Il met également à disposition différents supports et outils (un site internet, une lettre d'information électronique « Garzette » et un périodique « Feuilles du Graine ») afin transmettre et relayer les informations aux adhérents.

Le GRAINE porte des valeurs

- de respect de la diversité de tous les acteurs, de la citoyenneté (démarche participative : 1 personne égale une structure égale 1 voix),
- de la logique de chaque territoire en cohérence avec une politique régionale commune,
- sans recherche de profit ni de pouvoir. »

Le GRAINE est composé de membres actifs qui payent annuellement une cotisation fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration et de membres associés qui sont les représentants des services de l'État dans la région, les représentants des collectivités territoriales ou groupements, les établissements publics, les personnalités et représentants d'organismes pouvant apporter un soutien aux objectifs du GRAINE. (D'après l'article 6, S

B. Le fonctionnement du GRAINE

Le GRAINE fonctionne avec un conseil d'administration de 21 membres, et avec trois salariés. Pour chaque projet initié par la GRAINE, une commission thématique est créée pour en réaliser le suivi. Cette commission est constituée de salarié.e.s et de bénévoles adhérents représentant leur structure ou de particuliers.

Elle peut être créée à l'initiative des adhérents eux même, si certains souhaitent se regrouper pour travailler sur une nouvelle thématique en particulier.

Pour chaque projet et donc au sein de chaque commission, un administrateur, faisant partie du conseil d'administration, ainsi qu'un salarié sont nommés référents dans le but de pouvoir animer et d'effectuer un suivi.

C. Qu'est-ce que l'EEDD

Selon la définition gouvernementale, l'éducation à l'environnement, qui intègre également le développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolutions des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, au quotidien, d'être acteur de la transition et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Selon moi, l'EEDD est en constante évolution pour intégrer les nouveaux savoirs et les questions politiques qui surgiront dans l'avenir. Toute personne, quel que soit son âge et sa culture, pourra s'impliquer dans l'EEDD de façon pragmatique pour répondre localement aux enjeux qui concernent notre société humaine et l'environnement dans lequel elle évolue.

II. Définition de la mission globale

"Par sa mission transversale d'animation de réseau d'EEDD, le GRAINE représente les acteurs et les met en lien, valorise leurs actions, coordonne des dispositifs pédagogiques, relaie l'actualité du secteur et mutualise des ressources pédagogiques et thématiques. Depuis 5 ans, le thème de la "Consommation responsable", élargi à l'"Économie circulaire" regroupe de nombreux acteurs du réseau, via notamment la création de nouveaux outils pédagogiques et animations intégrées à des parcours de sensibilisation sur le territoire ligérien. Dans le cadre de cette dynamique régionale, un inventaire de l'existant a été initié en 2019. La mission du stage de Marie sera d'amender cet inventaire des acteurs proposant des activités pédagogiques (animation, exposition, visite de site, atelier DIY, formation...) en lien à des actions concrètes en économie circulaire, afin de formaliser un livret ressources "Économie circulaire" pour les acteurs éducatifs ligériens. Des documents de communication en lien avec ce dispositif seront également à réaliser durant ce stage. En parallèle, Philippine va poser les bases d'un projet de site web thématique proposant ce recueil d'acteurs, activités et ressources pédagogiques. Les projets étant liés, les deux stagiaires seront ainsi amenées à travailler en lien pour contextualiser leur projet, approfondir la thématique, analyser les publics cibles, tout en balisant les différentes étapes-clés et en définissant différents éléments de gestion de projet (acteurs et partenaires à associer, budget, point de vigilance, freins et levier techniques...)." "

III. Problématique et méthodologie de travail

A. La problématique

La demande du GRAINE était de poser les bases d'un projet de site web thématique présentant ce recueil d'acteurs, des activités et des ressources pédagogiques.

Il m'est vite apparu la nécessité d'intégrer la dimension humaine et pas seulement la notion d'un projet technique. L'implication des adhérents est absolument nécessaire pour créer un outil qui leur soit utile et qui apporte une valeur ajoutée au GRAINE et à ses adhérents.

Ainsi j'ai pu poser la problématique suivante : en quoi est-ce important d'impliquer les adhérents dans un processus de co-construction lors de la création de nouveaux outils numériques ?

Il a donc été décidé d'impliquer les adhérents dans une démarche de co-construction et de les associer à la réflexion initiale plutôt que de leur proposer un projet abouti.

B. Méthodologie

1. Planification

Il avait été initialement prévu les démarches suivantes :

- Rechercher des sites et plateformes existantes
- Analyser l'existant
- Questionner les adhérents
- Identifier/analyser leurs besoins
- Comment répondre à leurs besoins ?
- Rédiger le cahier des charges

2. Réalisation

Dans un premier temps, j'ai recherché les différents sites et plateformes existantes et pouvant correspondre au projet initial du GRAINE. L'objectif de ces recherches étaient de nous familiariser avec le sujet, comprendre comment les acteurs communiquaient sur ces thématiques très larges, d'autant plus que nous avons élargi nos recherches à l'ensemble du territoire national. L'idée était de trouver un « modèle » qui auraient été une base d'une future organisation de site.

Avec l'accumulation de ces recherches, nous nous sommes rendu compte que l'expression « économie circulaire » était devenue « tendance », un sujet d'actualité qui englobe beaucoup de thématiques. Au final, nous en avons conclu qu'il n'était pas possible de créer un cahier des charges sans nous tourner dans un premier temps vers les adhérents. Nous avons donc décidé de passer directement au questionnement des adhérents.

Avec ma tutrice nous avons décidé de mener une enquête auprès des adhérents. Nous avons initialement imaginé d'interroger téléphoniquement tous les acteurs concernés. Au regard du contexte COVID et du nombre de personnes concernées il m'est apparu qu'une enquête, réalisée en deux temps serait plus pertinente : une enquête qualitative suivie d'une enquête quantitative.

Une enquête qualitative est une série d'entretiens semi-directifs en tête-à-tête. L'objectif est de permettre à l'interlocuteur d'exprimer ses attentes, ses craintes, ses désaccords et ses questionnements par rapport à la thématique qui lui est présentée. Nous avons adressé une invitation

par mail à participer à ses entretiens à 15 personnes toutes impliquées dans la consommation responsable. La prise de rendez-vous avec l'outil <https://framadate.org/>. Sept entretiens ont pu être réalisés dans le cadre d'un rendez-vous téléphonique. Le guide d'entretien est présenté en Annexe 2 dans le compte rendu des enquêtes téléphoniques.

La synthèse de cette enquête permet ensuite de rédiger un questionnaire qui sera administré sous forme d'un sondage. Pour des raisons de simplicité nous avons privilégié un sondage en ligne en utilisant l'outil www.sondageonline.fr. (Annexe 3)

Ce sondage quantitatif a été envoyé à 36 personnes, 17 ont répondu. Les résultats avec graphiques sont présentés en Annexe 4.

IV. Résultats obtenus, Analyses et perspectives

A. Compte-rendu de l'enquête qualitative

Sur 15 structures contactées, 7 ont répondu. Le mail d'invitation et les notes prises pour chaque entretien sont référencés en Annexe 2

Il est important de signaler que nous avons sollicité nos interlocuteurs par mail avec cette phrase d'introduction : « Ma mission est de réaliser le cahier des charges d'une futur plateforme Internet dédiée à l'Économie circulaire. » Certaines personnes ont précisé d'emblée qu'elles ne faisaient pas partie de l'économie circulaire mais ont quand même souhaité répondre à notre entretien dans le but de contribuer à une plateforme qui serait conforme à leurs attentes.

1. Gagner en visibilité

Tout d'abord, les besoins des adhérents sont variés mais nous identifions tout de même une volonté de gagner en visibilité. Les structures souhaitent être davantage connues et reconnues par des établissements scolaires ou municipaux (mairies, communautés de communes, etc.) dans l'idée de gagner en crédibilité.

A plusieurs reprise il a été dit que le thème « Economie Circulaire » était probablement trop large. Certaines interlocutrices pensaient à changer l'intitulé, d'autres à réfléchir à des sous thèmes clairs et compréhensibles par tous.

2. Partager

Une entrée « Ressources » faciliterait la navigation sur la plateforme. Nous pourrions y retrouver ce que les structures référencées ont à disposition, ce qu'elles peuvent partager et où trouver plus d'informations. les adhérents pourraient ainsi présenter de façon exhaustive et mettre à disposition leur matériel pédagogique et leurs bibliothèques (ouvrages, articles originaux ou de référence, ...).

La notion de **partage** est donc revenue à plusieurs reprises. En effet, le GRAINE est avant tout un réseau et cette plateforme pourrait être une opportunité pour faciliter le partage des ressources entre les différentes structures. Il y a une réelle volonté de coconstruire des outils durables et « échangeables » sur différentes thématiques.

En terme de contenu, le visuel est à privilégier. Une carte pourrait faire office d'annuaire simplifié où le visiteur pourrait retrouver les informations « de base » et s'il souhaite aller plus loin, il pourrait alors aller vers un annuaire plus complet avec des fiches individuelles pour chaque structures.

Nous devons faire bien attention à l'accessibilité et la lisibilité du contenu ; un surplus d'informations serait en mesure de décourager et d'être source de confusion pour le lecteur. De ce fait nous devons envisager un classement ou un code couleur simple qui permettrait de faire des liens entre les différentes fiches. Aussi, nous pourrions envisager de créer des filtres par critères : géographie, spécificité, actions menées, public.s visé.s, type de structure, etc.

3. Informer en temps réel

Précédemment, nous avons parlé d'une entrée « Ressources », nous pourrions aussi créer une entrée « Actualités ». Les visiteurs auraient ainsi la possibilité de trouver différentes informations telles que les actualités liées aux événements récents à différentes échelles (Département, Région, France et International).

Un espace « Publications » permettraient de référencer les textes de lois concernant la thématique traitée, les publications scientifiques ou économiques, etc.

Dans la même idée, un **agenda** mis à jour régulièrement serait un plus pour toute personne souhaitant s'informer sur les actualités des adhérents du GRAINE.

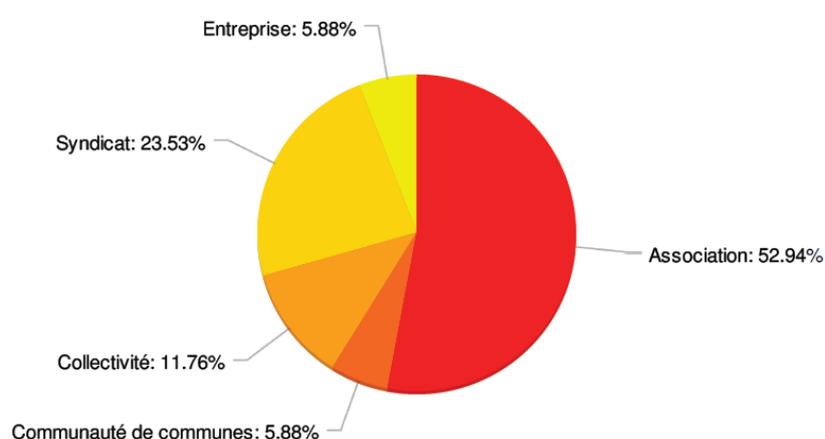
4. Pérenniser

La gestion du site est un point très important à ne pas négliger et qu'il faut mesurer dès maintenant. Une plateforme de cette ampleur peut vite devenir chronophage et être abandonnée en quelques mois si elle n'est pas tenue à jour. Au fil des discussions, ce travail de veille informatique est apparu comme étant très prenant mais aussi nécessaire à la durabilité du site. Ainsi, il serait intéressant d'envisager qu'une personne soit dédiée à la plateforme et à son fonctionnement.

B. Analyse du questionnaire en ligne

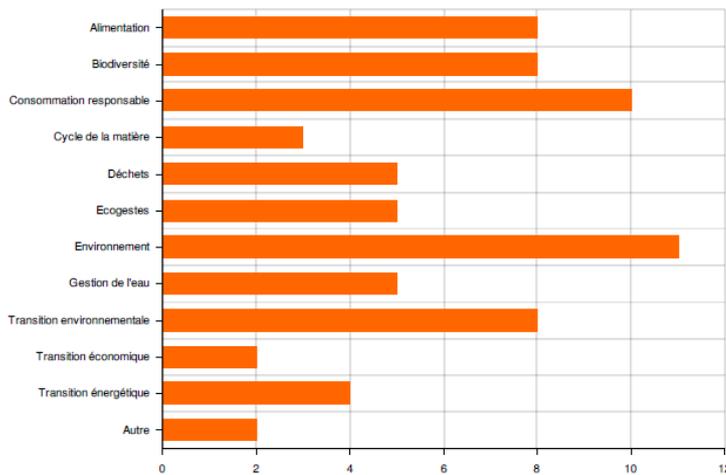
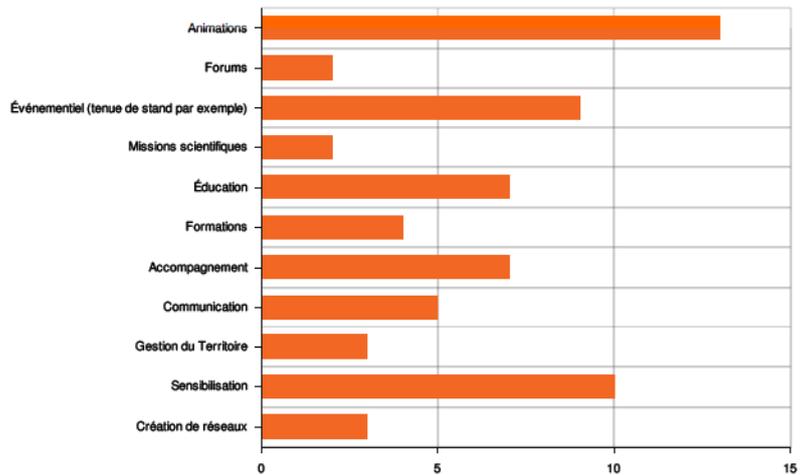
1. Les répondants

Dix-sept personnes ont répondu à notre questionnaire. La répartition par type de structures est présentée ci-dessous. Il est intéressant de voir que plus de la moitié de l'échantillon est représenté par les associations qui constituent la majorité des adhérents du GRAINE. Seules les fédérations (2 adhérentes) et les communes (2 adhérentes) ne sont pas représentées.



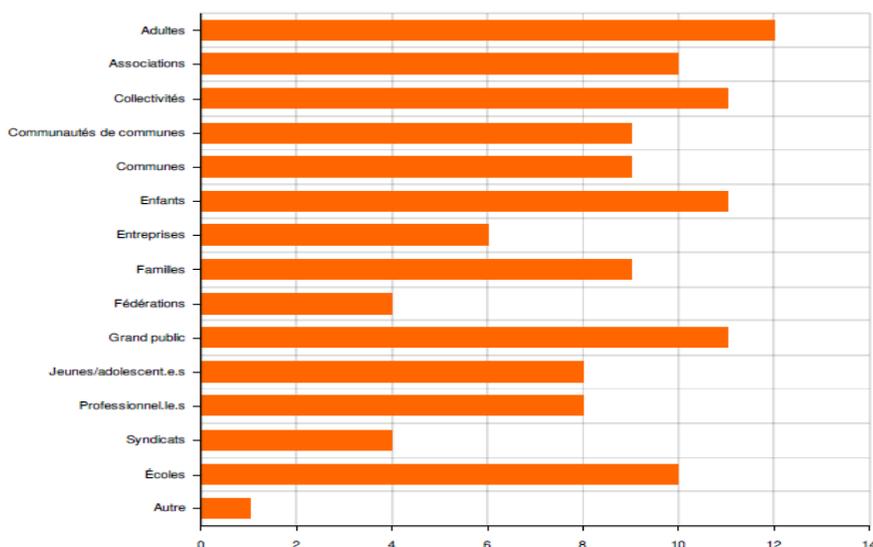
Trois-quarts des répondants sont en lien avec l'économie circulaire. Un quart ne l'est donc pas et a participé tout de même à notre enquête.

L'ensemble des activités est représenté et rend donc notre enquête tout à fait pertinente au regard de la problématique posée.



Les thématiques abordées par les acteurs sont également diversifiées et en cohérence avec les objectifs du GRAINE. Deux réponses libres viennent compléter la liste initiale : « Agriculture biologique » et « Changement climatique ».

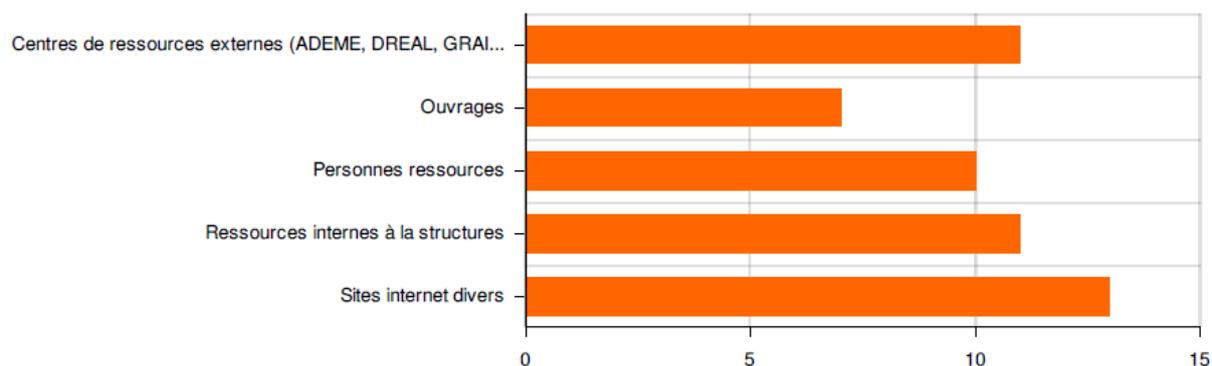
2. Les publics touchés par les structures



Les publics sont très diversifiés : ils concernent des particuliers (adultes et enfants), des professionnels, des établissements d'enseignements, des établissements publics et également des structures associatives ou syndicales. Bon nombre de structures touchent plusieurs publics (123 réponses pour 14 participants).

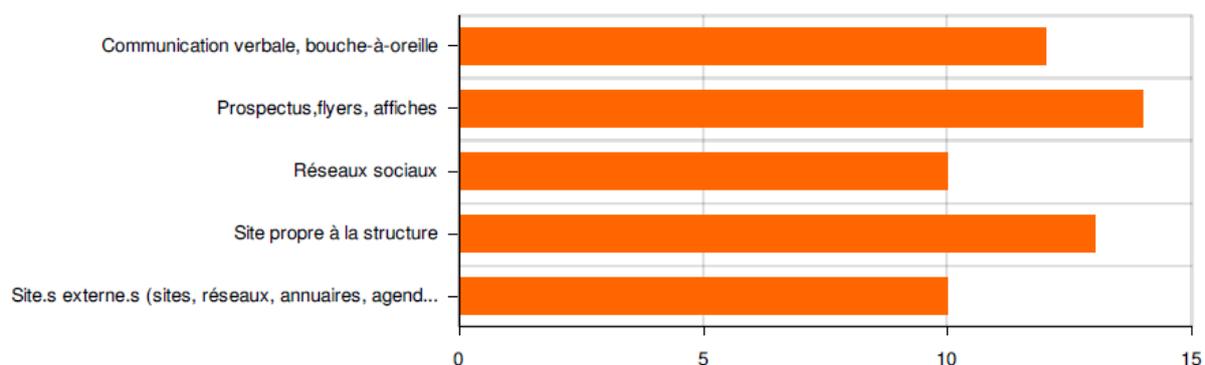
3. Les sources d'informations et les moyens de communication

Les adhérents ont recours à de nombreux supports, ce qui justifie pleinement la création d'une base de données unique qui leur permettra de gagner du temps dans leurs requêtes. Par ailleurs, le GRAINE réalisant déjà une sélection des informations, la gestion des informations centralisées sur la plateforme ne générera pas un surcroît de travail.



Pour ce qui est des publications internes du GRAINE, la mise à disposition sur cette plateforme garantira aux adhérents une disponibilité constante.

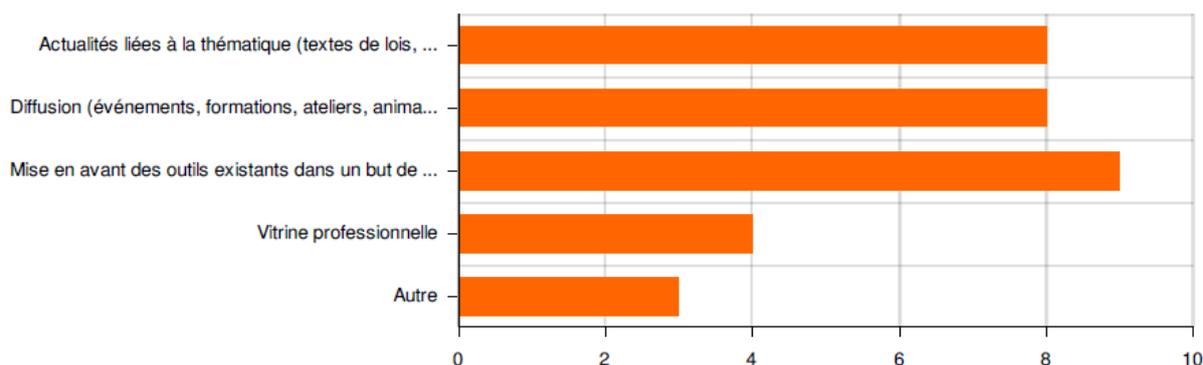
Leurs moyens de communication vers leurs publics sont variés : le papier reste un incontournable (100%) mais presque tous ont mis en place leur propre site internet (92%) et deux-tiers utilisent les réseaux sociaux.



4. L'usage de la plateforme

Les réponses se partagent sur deux items :

- La communication externe : relayer des annonces d'évènements, formations, etc.

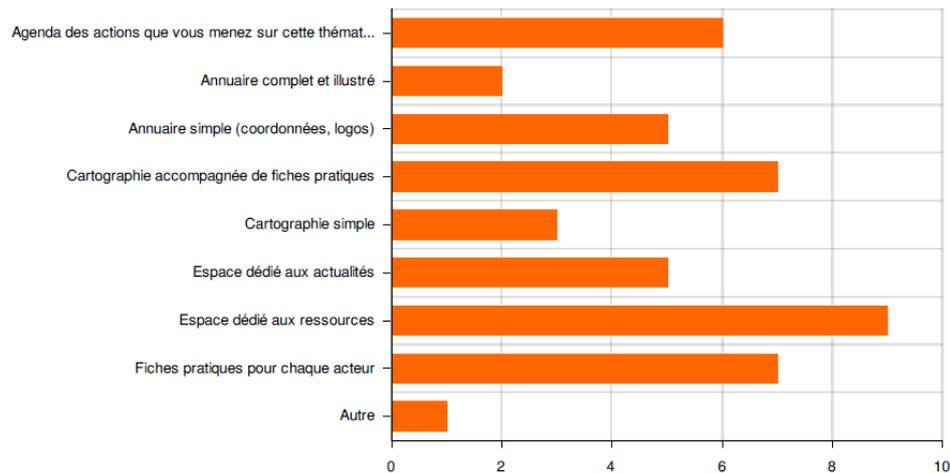


- Partager des informations et des outils.

Une seule personne n'a pas vu d'intérêt à cette plateforme mais a sollicité un entretien pour en discuter plus librement et peut être mieux appréhender le projet (entretien non réalisé à ce jour).

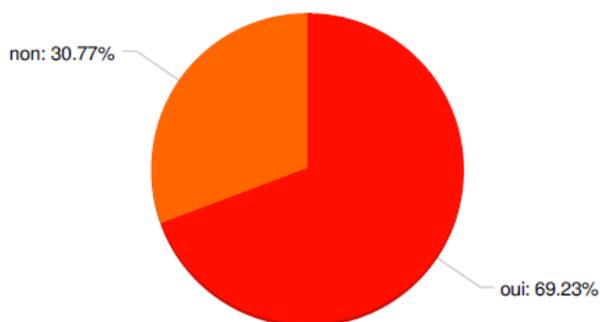
De façon plus détaillée, la communication externe pourrait se présenter de différentes façons :

- Agenda des évènements
- Un annuaire des adhérents, éventuellement sous forme de carte géographique intégrant des informations relatives à chaque structure



9 répondants sur 10 attendent un partage de ressources qu'elles soient matérielles (mallette pédagogique) ou de l'information (législation, articles scientifiques, compte-rendu de séminaires, « news » générales).

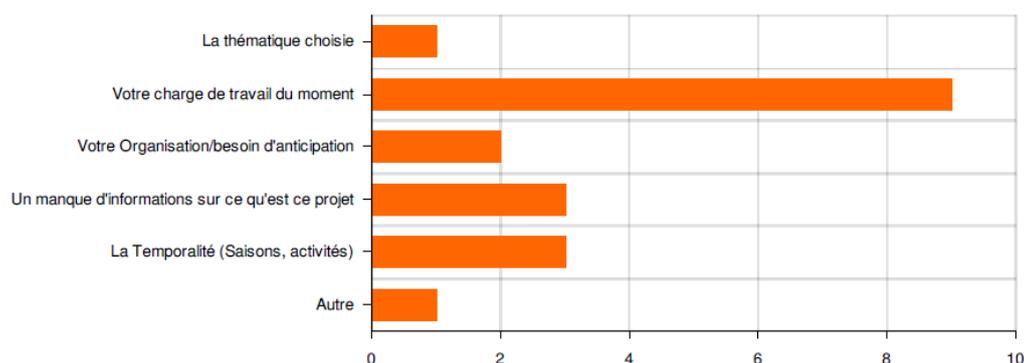
5. Conception de la plateforme



Deux-tiers des répondants (13) sont favorables à contribuer à la création de la plateforme ce qui dénote un intérêt et une motivation pour ce futur outil.

Cependant, et sans surprise, la disponibilité s'avère être le facteur limitant.

Il y a également un besoin de mieux comprendre le projet. Un répondant évoque une demande de rétribution financière.



C. Synthèse de l'enquête

1. Analyse de la participation

Nous avons obtenu au final 17 répondants sur 36 sollicités.

L'administration du questionnaire s'est faite par mail, accompagnée d'un bref paragraphe explicatif de ce en quoi consistait ma mission. Cette approche m'a semblé pertinente, et les résultats montrent que les répondants utilisent tous Internet. L'usage d'un sondage online était donc adapté. Nous ne savons pas pour quoi les 19 non-répondants se sont abstenus. Était-ce pour des raisons liées au COVID (télétravail, surcharge de travail, chômage partiel, ...) ou la période d'envoi du sondage deuxième quinzaine de juin ?

J'avais paramétré le sondage avec une majorité de questions obligatoires, ce qui a généré des abandons à différentes étapes du questionnaire. Peut-être aurait-il fallu ne pas rendre obligatoire ces questions ? L'inconvénient aurait été probablement une disparité des réponses. L'abandon est probablement lié à un manque d'intérêt ou de compréhension du sujet.

L'anonymat a peut-être favorisé des réponses, et à ce stade et vu le résultat plutôt positif, cela ne me semble pas très important d'avoir l'identification des répondants.

Le GRAINE devra reprendre contact et apporter des explications complémentaires, notamment à ceux qui ont abandonné le sondage en cours de route.

2. Besoins identifiés

Il y a un réel besoin de mettre à disposition un outil simple et fonctionnel ayant pour objectif de centraliser un certain nombre d'informations (acteurs intervenants sur le territoire, ressources existantes et potentiellement partageables).

D'un autre côté la communication externe pour gagner en visibilité est la thématique qui ressort également de façon prioritaire : annonce des événements, des formations et présentation de chaque acteur avec son implantation sur le territoire.

Un répondant nous interroge sur la pertinence du projet : « Déjà un grand nombre de plateformes et réseaux sur lesquels nous diffusons l'info, à voir s'il n'existe pas déjà une plateforme regroupant les actions ESS plus globalement car nous ne sommes pas à proprement dit sur le champ de l'économie circulaire »

C'est une marque d'intérêt, qui nécessite une réponse dans un contexte différent, par exemple réunion de lancement de projet.

En complément, le référencement naturel des différents sites Internet sur les moteurs de recherche sera favorisé par la mise en place de liens réciproques.

3. Témoignage

L'équipe du Moulin d'Épinay a souhaité laisser un message encourageant en fin de questionnaire :

« L'équipe du Moulin de l'Épinay apprécie beaucoup l'équipe du Graine et l'ensemble des ressources et des aides mises à notre disposition. Cependant, ce projet n'est pas assez explicite pour l'instant, il mériterait d'être développé et présenté afin que nous puissions mieux répondre aux différentes questions et être force de proposition. Peut-être expliqué de manière plus concrète ou avec un schéma ce qu'est l'économie circulaire ?!

Merci en tous cas pour cette proposition, nous ne manquerons pas d'y participer du mieux possible. »

D. Perspectives

Nous sommes partis avec l'idée que cette plateforme serait réservée exclusivement aux adhérents du GRAINE. Je me suis également posé la question d'une éventuelle ouverture à des non-adhérents. J'ai donc comparé deux SWOT avec deux hypothèses : Plateforme réservée exclusivement aux adhérents et une alternative où des structures non adhérentes pourraient avoir accès à une partie des informations moyennant finance.

Contributions à la plateforme possibles pour les adhérents seulement

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance de ses adhérents ○ Connue par les adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de personnel pour assurer la maintenance du site ○ Financement du projet ○ Quel est l'auditoire du GRAINE ?
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la cohésion du réseau ○ Meilleure communication ○ Meilleure valorisation des acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une plateforme déjà existante et opérationnelle

Contribution à la plateforme ouverte à tous

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance de ses adhérents ○ Connue par les adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bonne connaissance des acteurs locaux non adhérents ? ○ Est-elle connue des structures non adhérentes ○ Manque de personnel (maintenance) ○ Financement du projet
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement du réseau ○ Meilleure communication sur le territoire (valorisation de l'ensemble des acteurs du territoire) ○ Plus de public visiteurs sur la plateforme ○ Financement complémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des besoins peu pertinente : nos réponses risquent d'être trop vagues ○ Distinction des droits d'accès et de contribution entre les adhérents et les non-adhérents : comment les choisit-on et les met-on en place ?

Conclusion

J'ai constaté au démarrage du stage que l'idée de la plateforme était à l'état de concept et qu'il allait être nécessaire de le développer et le rendre plus compréhensible. Il est donc apparu nécessaire d'interroger les adhérents sur leurs attentes et l'opportunité de créer une plateforme présentant l'ensemble de leurs services et actions.

J'ai conçu une enquête en deux parties

- Une enquête qualitative par entretien téléphonique
- Une enquête quantitative par un sondage en ligne

Les répondants à l'enquête téléphonique ont été sélectionnés parmi les acteurs de la consommation responsable. Les entretiens ont permis de mettre en avant deux idées fortes :

- Un manque de communication entre le GRAINE et les adhérents interviewés, débouchant sur une incompréhension initiale du projet.
- La plateforme pourrait être un outil de centralisation et de communication des agendas d'évènements de tous les adhérents et des ressources nécessaires à chacun.

Le sondage en ligne a recueilli 14 réponses complètes sur 36 personnes sollicitées.

Sur les 14 réponses complètes, deux attentes fortes ressortent :

- La plus demandée : le partage des ressources pédagogiques, des outils existants, des actualités règlementaires, législatives, ...
- La communication centralisée des actions et des évènements des adhérents

Les limites du projet sont liées d'une part à sa bonne compréhension et au travail qui va être demandé aux adhérents qui déclarent tous ne pas avoir de temps.

La problématique posée était : en quoi est-ce important d'impliquer les adhérents dans un processus de co-construction lors de la création de nouveaux outils numériques ?

La co-construction est une étape incontournable si l'on veut cibler et répondre efficacement aux besoins des adhérents du GRAINE Pays de la Loire. Sans cette démarche la plateforme pourrait ne pas atteindre ses objectifs. La mise en place de ce projet et l'entretien de ce dialogue avec les adhérents sera bénéfique à la vie du réseau sur le territoire. La question de l'ouverture de certaines ressources à des non-adhérents peut se poser.

Bibliographie

ALAIN, G. **ECONOMIE CIRCULAIRE : NOTIONS**. 2014

EEDD : Quelques définitions... Réseau Ecole et Nature. 2019

GRAINE LANGUEDOC-ROUSSILLON. **Eduquer et sensibiliser à l'économie circulaire, quelques ressources bibliographiques**. 2016

GRAINE OCCITANIE. **Création d'une installation pédagogique de découverte**. 2018

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **Statuts du GRAINE Pays de la Loire**. 2016

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **Le GRAINE en 2019**. 2019

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **la méthodologie de l'Economie circulaire**. 2020

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **Economie circulaire**. 2020

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **Appel à projet 202002_Cahier_des_charges_AAP_ECV20200512EB**.

GRAINE PAYS DE LA LOIRE. **Projet EC 2020**. 2020

Annexes

Annexe 1 : Statuts du GRAINE Pays de la Loire

Annexe 2 : Compte rendu et prises de notes des Enquêtes téléphoniques

Annexe 3 : Sondage online

Annexe 4 : Résultats sondage online



GRAINE Pays de la Loire

Réseau d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté
vers un développement durable

Statuts

Le GRAINE a pour objet la coordination de l'action de ses membres impliqués par l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable.

19 mars 2016

GRAINE Pays de la Loire

4 allée André Courtois 44700 ORVAULT
Tel/Fax : 02 40 94 83 51 - Courriel : contact@graine-pdl.org
www.graine-pdl.org

ARTICLE 1 - Dénomination

Entre toutes les personnes morales et physiques qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association, sans but lucratif, régie par la loi de 1901 et ses décrets d'application, dénommée : Groupe Régional Animation Information Nature et Environnement (GRAINE Pays de la Loire).

ARTICLE 2 - Siège social

Le siège social est fixé 23 rue des Renards - 44300 Nantes.
Il peut être transféré ailleurs, dans la région des Pays de la Loire, par décision du conseil d'administration ratifiée par l'assemblée générale ordinaire suivante.

ARTICLE 3 - Durée

Le GRAINE est créé pour une durée illimitée.

ARTICLE 4 - Objet

Le GRAINE a pour objet la coordination de l'action de ses membres impliqués par l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable. Il se donne pour missions la formation, la rencontre, l'information, l'échange, la recherche pédagogique au niveau régional, national et international.

ARTICLE 5 - Moyens d'action

Le GRAINE pourra prendre en charge toute action pour réaliser son objet. Il pourra notamment assurer lui-même ou par l'intermédiaire de ses membres, des actions d'animation, de formation et d'évaluation, des campagnes d'information et de sensibilisation et des publications sur tout support.

Il pourra passer toute convention d'usage auprès de structures adhérentes ou non.

ARTICLE 6 - Composition de l'association

Le GRAINE est composé de membres qui partagent son objet (article4) :

- de **membres actifs** qui payent annuellement une cotisation fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, répartis en collèges qui sont :

- 1^{er} collège : les personnes physiques.
- 2^{ème} collège : les personnes morales : les associations, les entreprises, les collectivités territoriales ou leurs groupements qui exercent des activités d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable.

- de **membres associés** qui sont les représentants des services de l'État dans la région, les représentants des collectivités territoriales ou groupements, les établissements publics, les personnalités et représentants d'organismes pouvant apporter un soutien aux objectifs du GRAINE.

- de **membres d'honneur** qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont nommés par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

L'association garantit la liberté de conscience de ses membres et le respect du principe de non-discrimination.

ARTICLE 7 - Adhésions, radiations

L'adhésion des membres, présentée sous forme d'un courrier d'intention adressé au GRAINE, est soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Tout membre peut, à tout moment, donner sa démission, par lettre recommandée avec avis de réception adressée au GRAINE.

Cessent de faire partie du GRAINE :

1. Les membres ayant démissionné,
2. Les membres n'ayant pas acquitté leur cotisation annuelle, après avoir reçu un courrier de rappel,
3. Les membres ayant été radiés par une assemblée générale à la majorité des deux tiers des votants, sur proposition motivée du conseil d'administration. Les intéressés ayant été invités préalablement à présenter leurs observations en défense au conseil d'administration.

Le GRAINE reprendra de plein droit les diverses responsabilités confiées aux membres démissionnaires ou radiés qui ne pourront demander le remboursement des cotisations versées.

- L'adhésion au GRAINE Pays de la Loire d'une union ou d'un réseau ne fait pas de ses membres des adhérents du Graine.

- Un réseau devient de fait adhérent dans la mesure où toutes ses structures sont adhérentes au GRAINE et qu'il en a fait la demande.

Article 8 - Assemblée générale ordinaire

Composition

L'assemblée générale ordinaire (ci-après A.G.O.) se compose de tous les membres actifs du GRAINE à jour de leur cotisation.

En cas d'empêchement, un membre peut se faire représenter par un mandataire muni d'une délégation écrite adressée au GRAINE.

Les membres d'honneur et les membres associés participent à l'A.G.O. avec voix consultative.

Convocation

L'A.G.O. se réunit **au moins** une fois par an, sur convocation du (de la) co-président(e) en charge de la vie associative ou du tiers des membres actifs agissant solidairement, après délibération du conseil d'administration qui adopte l'ordre du jour comportant au moins les comptes-rendus d'activités et financiers de l'année légale échue.

La convocation, mentionnant l'ordre du jour, est adressée par écrit aux membres de l'association, au moins quinze jours à l'avance.

Prérogatives

L'A.G.O. délibère sur l'ordre du jour. Un rapport moral et un rapport financier lui sont soumis pour approbation. Elle fixe le montant de la cotisation annuelle sur proposition du conseil d'administration.

L'A.G.O. est tenue d'examiner les points dont l'inscription à l'ordre du jour est demandée par le quart au moins des membres de l'assemblée générale agissant solidairement.

L'A.G.O. peut délibérer valablement sur des motions présentées dans des conditions fixées par le règlement intérieur.

Votes

Les décisions ne sont valablement prises que sur les points inscrits à l'ordre du jour et à condition que un tiers au moins, des membres actifs soient présents ou représentés.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'A.G.O. est convoquée à nouveau dans un délai n'excédant pas un mois. Au cours de cette deuxième réunion, convoquée sous la même forme que la première et sur le même ordre du jour, les délibérations sont valables quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les mandataires ne peuvent pas détenir plus de deux mandats.
Les mineurs âgés de plus de 16 ans ont le droit de vote en A.G.O.

Article 9 - Assemblée générale extraordinaire

Composition

Elle est identique à celle de l'A.G.O.

Convocation

L'assemblée générale extraordinaire (ci-après A.G.E.) peut être convoquée par l'un des co-président(e) éventuellement à la demande du tiers des membres du Conseil d'Administration ou la moitié des membres actifs agissant solidairement. La convocation mentionnant l'ordre du jour et signée par les demandeurs, est adressée dans les mêmes formes que pour l'A.G.O.

Prérogatives

L'A.G.E. est appelée à se prononcer sur les décisions de modifications des statuts ou sur la dissolution de l'association.

Votes

Les deux tiers des membres actifs de l'association doivent être présents ou représentés.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'A.G.E. est reconvoquée dans un délai d'un mois et peut alors délibérer quelque soit le nombre de membres participants.

Les mandataires ne peuvent pas détenir plus de deux mandats.

Article 10 - Conseil d'administration

Composition et élection des membres

Le GRAINE est administré par un conseil d'administration (CA) de 17 membres au plus répartis comme suit :

- 13 membres, au plus, issus du collège personne morale
- 4 membres, au plus, issus du collège personne physique

Pour candidater au CA, les adhérents devront être membre actif depuis au minimum un an à la date de l'AG.

Les membres du CA sont élus pour 3 ans.

Il sera veillé à la représentation minimale de chaque département dans le C.A.

Les hommes et les femmes ont un égal accès aux instances dirigeantes de l'association.

Les mineurs âgés de plus de 16 ans sont éligibles au conseil d'administration. Toutefois, ils ne peuvent faire parti du bureau.

Le renouvellement des administrateurs, par collège, a lieu chaque année par tiers, lors de l'A.G.O. Le mandat des administrateurs est renouvelable.

En cas de vacance, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale ordinaire. Les mandats des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Fonctionnement et prérogatives

Le C.A. se réunit au moins 2 fois par an, sur convocation d'un(e) co-président(e) ou à la demande du tiers de ses membres dans un délais de 15 jours . Il est établi un compte rendu des séances.

Le C.A. élit, en son sein, un bureau comportant 3 à 5 co-président(e)s.

Le C.A. règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il délibère sur la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Il prépare le budget. En cas d'égalité des voix, le sujet en délibéré sera soumis au vote ultérieurement.

En cas d'une convocation spécifique de vote à distance, le conseil d'administration peut voter par téléphone et/ou par e-mail, l'e-mail validé pour le vote étant celui déclaré par l'administrateur(trice) lors de son élection.

Les modalités de fonctionnement du CA, et en particulier les modes de prises de décision, sont décrits dans un règlement intérieur qui est validé par le CA.

Le C.A. propose les ordres du jour et modifications de statuts soumis aux A.G.

Il établit et complète au besoin, le règlement intérieur qui est soumis à l'approbation de l'A.G.O.

En cas de départ du CA, les administrateur(trice)s du collège des personnes morales peuvent se faire représenter par un mandataire, désigné par leur structure.

Le CA peut inviter les membres associés qui ont chacun une voix consultative.

Le C.A. peut entendre en séance toute personne ou représentant d'organisme utile à son information.

Article 11 – Le bureau

Composition et élection des membres

Les co-président(e)s sont élu(e)s pour 3 ans renouvelable 1 fois.

Il sera veillé à la représentation minimale de chaque collège (soit une personne au moins) dans le bureau.

Ne peut être candidat qu'un adhérent membre du CA depuis un an minimum à la date de l'AG.

Le bureau comporte 3 à 5 co-président(e)s assumant chacun des responsabilités fonctionnelles :

- la vie associative et la vie du réseau
- les finances
- les richesses humaines
- le partenariat et la représentation
- la communication

Ces postes peuvent être amenés à évoluer et certains d'entre eux peuvent être assumés sur une seule personne.

Dans le cas de seulement 3 co-président(e)s, ils(elles) assumeront au moins les 3 premières responsabilités fonctionnelles énoncées.

Fonctionnement et prérogatives

Le bureau assume collégialement et solidairement la responsabilité globale de l'association par délégation du CA.

Il assure le suivi des orientations de l'association tel que le CA les a définies, en relation étroite avec l'équipe salariée. Le bureau peut prendre des décisions en cas d'urgence.

Le bureau peut assumer d'autres tâches qui lui sont déléguées par le conseil d'administration.

Les responsabilités fonctionnelles correspondent aux besoins liés au fonctionnement du groupe en soi, et non à des projets liés aux objectifs précis (responsabilités opérationnelles assurées par les administrateur(rice)s).

Le bureau prépare les réunions du conseil d'administration et traite des affaires courantes dans l'intervalle des réunions du conseil d'administration.

Il se réunit autant de fois que nécessaire.

En cas d'une convocation spécifique de vote à distance, le bureau peut voter par téléphone et/ou par e-mail, l'e-mail validé pour le vote étant celui déclaré par le(la) co-président(e) lors de son élection.

Ce sont les membres du bureau qui rencontrent en priorité les partenaires. L'association peut être représentée à l'extérieur par l'un(e) ou l'autre des co-président(es), le choix est réalisé de façon concertée. Selon les cas, elle peut être représentée par un(e) administrateur(rice) après discussion en bureau.

L'association peut ester en justice. L'un(e) des co-président(e)s sera mandaté par le bureau en cas de nécessité pour la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Missions des co-président(e)s :

→ Co-président(e) chargé(e) de la vie associative et vie du réseau

L'élu(e) est garant(e) de l'organisation des temps statutaires (Bureau, CA, AG, ...) et de la production des documents qui s'y rattachent. Il(elle) suit les projets en cours concernant la vie associative (relations adhérents, nouvelles adhésions, etc.) et, en lien avec les administrateur(trice)s référent(e)s, les actions et projets du réseau.

Il(Elle) est responsable du respect des statuts. Il(Elle) met toute décision en perspective par rapport à ces derniers et fait part de ses questionnements éventuels au bureau et au conseil d'administration. Il(Elle) s'assure de la bonne circulation de l'information entre les différentes instances bureau/CA et adhérents.

→ Co-président(e) chargé(e) des finances :

L'élu(e) assume la responsabilité globale du processus budgétaire, en lien avec les salariés en charge de la gestion financière. Il(Elle) supervise la réalisation des budgets prévisionnels, des comptes de résultats et bilans. Il(Elle) présente ces données au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Il(Elle) signe les conventions et autres documents financiers.

→ Co-président(e) chargé(e) du suivi des salariés (richesse humaine) :

Il(Elle) supervise la gestion du personnel, l'évolution des contrats, les embauches et licenciements.

→ Co-président(e) chargé(e) de la relation partenariale/représentation

Il(Elle) s'assure de la présence du réseau dans les différentes instances partenaires.

→ Co-président(e) chargé(e) de la communication

L'élu(e) est le Directeur des publications du GRAINE. Il(Elle) assure le suivi des projets concernant la communication (éditions de documents, mise en ligne, etc.) et la rédaction des textes complémentaires pour des publications internes (édito) ou externes.

Article 12 – La Dissolution

L'A.G.E. désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens. Elle attribuera l'actif net s'il y a lieu, conformément à la Loi.

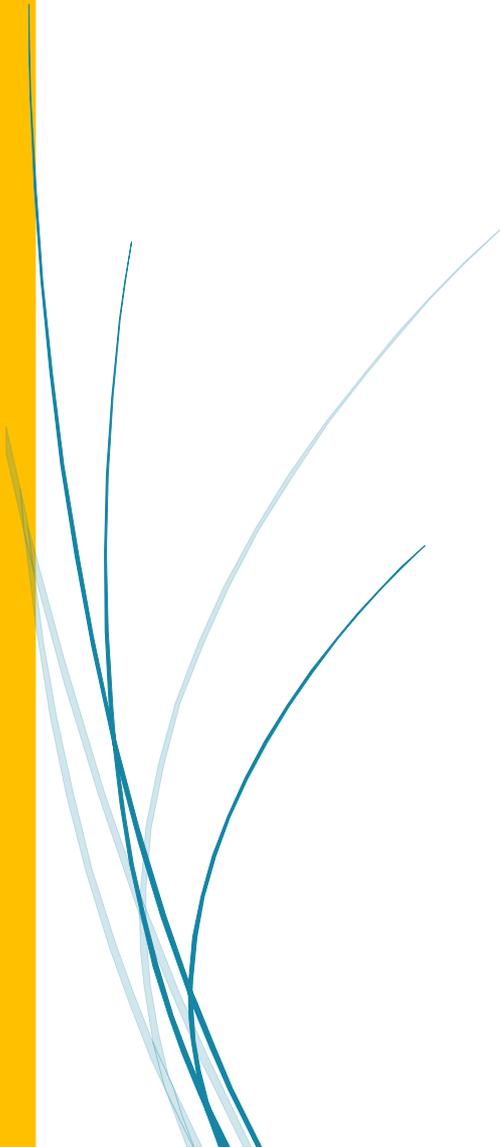
L'assemblée générale extraordinaire vote la dissolution.



2020

Compte rendu des Enquêtes téléphoniques

- ❖ Résumé des entretiens
- ❖ Personnes contactées
- ❖ Guide des entretiens semi-directifs
- ❖ Détail des entretiens individuels



Philippe LABADIE
GRAINE PAYS DE LA LOIRE

Résumé

Ce document regroupe les sept entretiens téléphoniques menés dans le but d'identifier les besoins des adhérents travaillant sur l'Economie circulaire. Ces entretiens m'ont aussi permis de faire ressortir différents points de vigilances concernant la plateforme (fond et forme). Sur les 15 structures contactées, 7 ont répondu présentes.

Tout d'abord, les besoins des adhérents sont variés mais nous identifions tout de même une volonté de gagner en visibilité. Les structures souhaitent être davantage connues et reconnues par des établissements scolaires ou municipaux (mairies, communautés de communes, etc.) dans l'idée de gagner en crédibilité.

Une entrée « Ressources » faciliterait la navigation sur la plateforme. Nous pourrions y retrouver ce que les structures référencées ont à disposition, ce qu'elles peuvent partager et où trouver plus d'informations. La notion de partage est donc revenue à plusieurs reprises. En effet, le GRAINE est avant tout un réseau et cette plateforme pourrait être une opportunité pour faciliter le partage des ressources entre les différentes structures. Il y a une réelle volonté de coconstruire des outils durables et « échangeables » sur différentes thématiques.

En terme de contenu, le visuel est à privilégier. Une carte pourrait faire office d'annuaire simplifié où le visiteur pourrait retrouver les informations « de base » et s'il souhaite aller plus loin, il pourrait alors aller vers un annuaire plus complet avec des fiches individuelles pour chaque structures. Nous devons faire bien attention à l'accessibilité et la lisibilité du contenu ; un surplus d'information serait en mesure de décourager et d'être source de confusion pour le lecteur... De ce fait nous devons envisager un classement ou un code couleur simple qui permettrait de faire des liens entre les différentes fiches. Aussi, nous pourrions envisager de créer des filtres par critères : géographie, spécificité, actions menées, publics visés, type de structure, etc.

Précédemment, nous avons parlé d'une entrée « Ressources », nous pourrions aussi créer une entrée « Actualités ». Les visiteurs auraient la possibilité de trouver différentes informations telles que les actualités liées aux événements récents à différentes échelles (Département, Région, France et International), les articles de lois concernant la thématique traitée, etc. Dans la même idée, un agenda mis à jour régulièrement serait un plus pour toute personne souhaitant s'informer sur les actualités des adhérents du GRAINE.

Nous en venons donc à la gestion du site. C'est là un point très important à ne pas négliger et qu'il faut mesurer dès maintenant. Une plateforme de cette ampleur peut vite devenir chronophage et être abandonnée en quelques mois si elle n'est pas tenue à jour. Au fil des discussions, ce travail de veille informatique est apparu comme étant très prenant mais aussi nécessaire à la durabilité du site. Ainsi, il serait intéressant d'envisager qu'une personne soit dédiée à la plateforme et à son fonctionnement.

Enfin, à plusieurs reprises il a été dit que le thème « Economie Circulaire » était probablement trop large. Certaines interlocutrices pensaient à changer l'intitulé, d'autres à réfléchir à des sous thèmes clairs et compréhensibles par tous.

Personnes contactées

Date	Structure	Nom	Fonction	Téléphone	Mail	Contribution
09/06/20	Maison de l'environnement	Corinne AMIGOUËT	Responsable	02 41 05 33 70	maison.environnement@ville.angers.fr	/
10/06/20	Compostri	Béatrice PAUTHIER		06 58 49 43 75	contact@compostri.fr	Peut aider selon ses disponibilités
10/06/20	GAB 44	Fany CARON		02 40 79 46 57	accueil@gab44.org	Pourquoi pas selon la charge de travail et l'intérêt
11/06/20	Estuarium	Cécilia STEPHAN	Directrice	06 61 76 71 80	estuarium@estuarium.fr	Serait intéressée selon les thématiques traitées
11/06/20	Sarthe Nature Environnement (SNE)	Hélène POIGNANT	Animatrice EEDD et Vie Associative	02 43 88 59 48 06 76 86 05 19	sarthe-nature-env@wanadoo.fr	Participation après un premier jet pour une relecture et une participation selon les besoins. A informer au moment du lancement de la création de la plateforme.
12/06/20	Clisson Passion	Hélène GARNIER	Chargée de gestion et coordination	06 37 14 87 21	asso@clissonpassion.fr	Serait partante pour aider à la relecture ou à d'autres missions peu chronophages
16/06/20	CPIE Logne et Grand-Lieu	Hélène Langlois	Animatrice Environnement	02 40 05 92 31	accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org	Association à contacter à l'avance

Guide des entretiens semi-directifs

Sont à contacter : au moins 36 adhérents

Ci-dessous les grandes étapes du projet simplifiées :

1^{ère} étape : *

Procéder à une enquête téléphonique sous forme d'un entretien semi directif. Une Dizaine de structure est à contacter. Nous avons ciblé dans un premier temps celles travaillant sur la consommation responsable.

2^{ème} étape :

Créer un questionnaire grâce aux retours téléphoniques. Ce dernier sera basé sur la prise de note faite lors des entretiens semi directifs.

3^{ème} étape :

Envoyer le questionnaire à la vingtaine de structures restantes.

4^{ème} étape :

Traitement des données récupérées et élaboration du cahier des charges.

* Détail de l'entretien semi-directif :

Je pars du principe que je ne connais pas ou très peu la structure contactée. La seule chose que je « sais » c'est qu'elle joue un rôle dans l'Economie circulaire.

De ce fait, dans un premier temps mon but sera d'échanger avec mon interlocuteur.trice sur les **domaines d'intervention (parlez-moi de vous, de votre structure, quelles sont vos activités)** de la structure. Cela nous amènera à discuter des **publics cibles** et je pourrais déjà me faire une idée de ses besoins concernant la plateforme avant d'en parler. Dans un second temps, on échangera sur les **usages**. C'est-à-dire la façon dont les membres de la structure s'y prennent pour trouver les informations dont ils.elles ont besoin et où ils.elles les trouvent. Il y a aussi la partie **communication**. J'aimerais savoir si ce sont plutôt des événements (formations, sorties, journées à thèmes) ou de l'institutionnel (ce qui concerne le fonctionnement) qui est partagé. Et aussi, **comment** est partagée cette information ; via leur site web et/ou les réseaux sociaux.

C'est à ce moment-là, nous en venons au **projet**. Je prendrais alors un petit temps pour présenter et expliquer quels sont ses objectifs. « L'idée est de créer une plateforme internet qui, dans un premier temps, traitera le thème de l'économie circulaire. Nous souhaitons identifier les besoins des adhérents en terme de visibilité ; s'ils souhaitent être accompagnés sur la communication d'événements pour les publics (diffusion) ou sur la visibilité de la structure plus globalement (vitrine professionnelle). » Je ne développerai peut-être pas plus le projet à cet instant là mais plus tard dans la discussion si il y a besoin d'illustrer mes propos ou de guider mon interlocuteur.trice.

C'est alors que je lui demanderais quelles pourraient être ses **attentes** concernant notre projet. Si à première vue il.elle identifie un besoin particulier. Plusieurs options sont possibles mais c'est avant tout à mon interlocuteur.trice de s'exprimer et je ne suis là que pour guider, accompagner l'entretien téléphonique.

Enfin, je lui demanderais si il.elle a des **suggestions**. Cette dernière question peut faire ressortir les « attentes cachées » de de la structure, ou du moins de la personne qui y travaille. Si rien de plus n'est à ajouter, je remercierai la personne et clôturerai la discussion.

En bref, voici les différents points à traiter :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ❖ Domaines d'intervention | ❖ Projet plateforme |
| ❖ Publics | ❖ Attentes ? Vitrine ? Diffusion ? |
| ❖ Usages – Comment ils trouvent les infos ? Où ? | ❖ Suggestions ? Attentes cachées ? |
| _ Communication (événement/institutionnel) | |
| _ Plutôt Site Web/ Réseaux sociaux | Clôture de l'entretien |

Entretien avec Corine Amigouët, Maison de l'Environnement

La Maison de l'Environnement est un service de la ville d'Angers qui propose diverses animations sur les thèmes de l'Environnement et de la Biodiversité. La sensibilisation à la transition Energétique, Environnementale et Economique est leur mission première. Ces interventions sont dédiées aux enfants et aux scolaires et plus généralement au grand public. Jusqu'à présents elles attirent les publics avertis mais la Maison de l'Environnement souhaite élargir ses animations à des personnes qui le sont moins.

Pour ce qui est de la création de contenus, elle se repose sur l'ADEME ainsi que sur les services de l'agglomération et de la ville d'Angers. Grace à ces infrastructures, les animateurs.trices trouvent ce dont ils ont besoin pour créer leurs animations. Pour ce qui est des supports pédagogiques, c'est un peu plus compliqué. En effet, leur matériel est obsolète et il ne sert encore que très rarement. Pour créer de nouveaux supports, la Maison de l'Environnement travail avec certains adhérents du GRAINE et prestataires extérieurs. Nous avons pu relever que le temps passé à la conception et le coût ne sont pas proportionnels à la fréquence d'utilisation du matériel. Sur la thématique de l'Economie circulaire, il serait possible de créer des outils modernes et innovants. Corine m'expliquait qu'il ne faut pas hésiter à être ambitieux ! Le GRAINE Pays de la Loire pourrait être le relais et initier la co-construction de malles pédagogiques sur cette thématique. La Maison de l'Environnement serait prête à participer au financement de ces outils ou à certaines tâches lors de l'élaboration. Il y a une réelle envie de collaboration et de partage afin de rentabiliser les outils et de les rendre accessibles entre les structures.

Ensuite, la plateforme : La Maison de l'environnement est déjà bien connue dans le milieu scolaire local. L'intérêt d'une telle plateforme serait de pouvoir, dans un premier temps, avoir un répertoire des centres de ressources partenaires prestataires ; ensuite, de retrouver un fil d'actualité avec l'évolution du sujet en terme de public et de contenu. De plus, il pourrait être bénéfique aux personnes parcourant notre plateforme de trouver des actualité à différentes échelles : Région, France et ailleurs dans le monde. Un gros travail de référencement est à prévoir si l'on souhaite garder cette plateforme à jour. D'autant plus si nous prévoyons de tenir un agenda des animation, formations et manifestations organisées par les adhérents.

La plateforme doit être intuitive. Elle doit être facile d'utilisation et organisée pour un public professionnel par exemple. Si la plateforme tend vers un accroissement de la visibilité pour le grand public ; alors le sujet devient plus difficile à appréhender. C'est un public multiforme et il est parfois compliqué de répondre aux attentes de tout le monde (accessibilité, visibilité, contenu, etc.).

Un visuel serait un plus, une cartographie des partenaires et autres professionnels pourrait être intéressante et valorisable à tout moment et sur tout type de support.

En tant que structure, il est souhaitable que cette communication ait des retombées positives sur les contributeurs : retombées économiques, plus de public.

Lorsque cette plateforme sera lancée et fonctionnelle, il serait avantageux de voir comment on pourrait la dupliquer sur d'autres sujets.

Un dernier points, tout aussi important, a pu être soulevé lors de notre échange. Un travail sur la « transversalité » de ce projet est à faire. Le GRAINE devrait élargir ses horizons ; c'est-à-dire maintenir ce travail collectif en communiquant avec différents corps de métiers et types de structures.

Entretien avec Béatrice Pauthier, Compostri

Compostri a pour objet le développement du compostage partagé, ainsi que la valorisation du compostage en général et plus particulièrement en milieu urbain. Cette association, basée à Nantes, travaille avec différents publics et plus particulièrement avec les écoles.

Pour les animations sur la consommation responsable, l'association s'appuie sur les ressources pédagogiques du GRAINE et autres sites internet de structure « Nature ». Compostri est en recherche constante d'informations afin de créer des supports adaptés aux scolaires par exemple. Le travail fait avec Ecopôle favorise le contact avec les écoles locales. Des partenariats ponctuels sont mis en place avec les collectivités et mairies ainsi que des composteurs pédagogiques avec la ville de Nantes. L'association ne met pas en place de démarches de prospection mais s'appuie aussi sur les réseaux d'éducation à l'environnement.

Le thème « Economie circulaire » est très général alors le GRAINE devra trouver un moyen de le rendre plus accessible ou de trouver les sous-parties appropriées à ce projet. En procédant ainsi, le site serait plus crédible et donc utilisé par les principaux intéressés. Une attention particulière devra être portée sur l'actualisation des données et sur la veille informatique. Il faut aussi réfléchir dès le début à la manière dont on souhaite faire vivre la plateforme. Un site peu entretenu peu se décrédibiliser très vite et être inutilisé très vite. Plus le contenu de cette plateforme est concis et simple mieux ce sera mais le projet deviendra alors plus énergivore. Nous devons porter une attention particulière à l'accessibilité et un contenu « simple » du site. Si la recherche d'informations n'est pas intuitive le site découragera le visiteur et cela ne l'incitera pas à aller plus loin. Une rubrique « pour aller plus loin » serait utile à mettre en place. En effet, le visiteur trouverait l'essentiel et s'il le souhaite il pourrait avoir la possibilité de trouver de liens et sites dans une rubrique dédiée à ceux souhaitant en savoir plus sur le sujet traité. Il sera difficile de ne pas avoir de « surplus » étant donné les publics ciblés et cela sera un point de vigilance à maintenir tout au long de la construction de la plateforme.

Pour finir, si cette plateforme répond aux besoins des adhérents, même partiellement, elle devrait être utilisée. Il faut la voir comme un moyen de développer le réseau interne au GRAINE mais aussi externe puisqu'elle sert d'interface avec les publics (professionnel, familial, etc.).

Entretien avec Fany Caron, GAB 44

Le GAB 44 est une association dont l'administration est assurée par les Agriculteurs Bio du département. Cette association est composée d'une quinzaine de salariés dont un tiers sont sur de l'accompagnement, un autre tiers travaille sur l'administratif et la communication et le dernier tiers est plus sur le territoire et les animations. Différents publics sont touchés par leurs actions : Adultes, Familles et Scolaires (plus particulièrement les collèges). Le GAB 44 a un rôle d'accompagnement dans la restauration collective, les sorties en extérieur, etc.

Pour leurs animations, les salariés trouvent leurs ressources essentiellement sur place et via le GRAINE. La communication se fait directement lors des événements auxquels ils participent (Printemps Bio, Manger Bio, etc.). Pour le grand public, des prospectus sont imprimés et les réseaux sociaux servent régulièrement de support de communication. En revanche, pour les professionnels, cela se fait en direct ou par le biais de différentes institutions.

Le GAB 44 souhaiterait bénéficier d'une vitrine professionnelle plus que d'un outil de diffusion pour le grand public. Il serait intéressant de retrouver différentes thématiques et en quoi elle s'inscrit dans l'Economie Circulaire. Un travail sur les angles d'entrée est à prévoir pour que cela soit fonctionnel et facile d'utilisation. Selon Fany, nous devons envisager une entrée par thématique et avec des fiches acteurs. A savoir que certains outils et acteurs peuvent être dans plusieurs thématiques.

D'un autre côté, le terme « Economie Circulaire » est probablement trop large et n'est pas forcément le plus parlant. Les entrées spécifiques pourrait-être : le Climat, l'Agriculture, la Consommation, les Déchets, etc.

Entretien avec Cécilia Stéphan, Estuarium

Estuarium est une émanation de la Direction Régionales des Affaires Culturelles. Son but premier est de révéler le patrimoine entre Nantes et St Nazaire. Les salariés y mènent des missions scientifiques et des recensement « artistiques ». L'art sous toutes ses formes (comme le land art) est une porte d'entrée vers le patrimoine. Estuarium travaille exclusivement avec un public scolaire (Nantes) sur l'Estuaire. Par leur volonté généraliste, leurs actions portent toujours sur le rapport de l'Être humain au territoire. Le comité de pilotage est souvent sollicité par les collectivités. L'éducation au territoire se fait donc auprès des scolaires, du grand public et des temps forts sont organisées avec des adultes et familles. Estuarium souhaite être un outil au service des territoires en valorisant aussi l'estuaire. Le Parc Naturel Régional est porteur de projet.

Estuarium ne fait pas d'animation spécifique à l'Economie circulaire cependant elle souhaite gagner en visibilité auprès du grand public et des scolaires. Un annuaire par thématique serait utile à la mairie et pourrait servir de support en vue de prises de contact futures. Cécilia a aussi évoqué l'intérêt d'une entrée « Ressources » dans laquelle nous pourrions retrouver les actualités et les lois dédiées à cette thématique.

Entretien avec Hélène Poignant, Sarthe Nature Environnement

Sarthe Nature Environnement (SNE) est une Fédération départementale d'une soixantaine d'adhérents dont une vingtaine d'associations. Elle intervient en grande partie auprès du grand public et de plus en plus auprès des écoles. Leur communication se fait exclusivement sur leur site internet et sur papier (distribution de prospectus, affiche) Et leurs supports pédagogique sont fabriqués sur place ou avec certains de leurs partenaires.

La plateforme servirait pour la diffusion et la vitrine professionnelle, surtout en vue de se faire (re)connaître par les écoles. En terme de contenu, Hélène soulignait qu'il serait bénéfique de retrouver un affichage des animations (planning) et un lieu où serait regroupées les outils et les fiches animations. Sur le planning, nous pourrions ajouter les dates clés, les formations et les journées d'échange. Peut-être qu'il serait aussi envisageable d'y retrouver des structures adhérentes ou non ainsi que les actualités des associations sur l'Economie Circulaire. Pour simplifier les recherches, nous pourrions créer un annuaire ([Marie](#)).

Nous devons faire attention à l'organisation des données et peut-être réfléchir à un classement/filtre par département. Aussi, le visuel est à encourager : pas trop de texte et plus de photos.

Entretien avec H  l  ne Garnier, Clisson Passion

Clisson Passion est une association de protection de l'environnement portant divers projets : Vergers, club « Conna  tre et Prot  ger la Nature », Jardins solidaires et Potes   g  s, veille environnementale. Cette association accorde un int  r  t particulier au r  emploi et    la r  paration en mettant ainsi en place plusieurs ateliers. Des intervention de v  lo   coles sont aussi organis  es par Clisson Passion. Cette association citoyenne propose donc de multiples prestations en faveurs de l'environnement ainsi que la location de toilettes s  ches lors d'  v  nements locaux. Elle essaie d'ailleurs de faire   voluer les repr  sentations que les publics ont sur ce type d'installation.

Cette association communique r  guli  rement avec ses membres. Elle s'appuie sur diff  rents supports tels que des lettres d'informations mensuelles, des articles dans la presse locale, des publications Facebook ou encore gr  ce aux agendas (Ecop  le, Ecosolies (pages vertes)). L'association ne souhaite pas   tendre davantage sa communication de peur de se laisser d  border par ce que cela pourrait engendrer. Un travail est aussi fait avec le r  seau des R  cup  racteurs.

Cependant, la plateforme leur permettrait des se faire (re)conna  tre aupr  s des   coles pour mener des actions sur des temps scolaires et p  riscolaire. Pour faciliter la compr  hension, les informations essentielles pourraient se trouver sur une carte o   l'on retrouverait le maillage ainsi que les diff  rentes structures r  pertori  es. En allant plus dans le d  tail, il serait int  ressant d'identifier le.s r  le.s de chacun, leur sp  cificit  s et de soulever en quoi certaines structures sont compl  mentaires.

Attentions, si cette plateforme doit   tre aliment  e par tous, cela pourrait devenir tr  s compliqu   et/ou chronophage. La collecte des donn  es est donc un point    r  fl  chir s  rieusement tout comme son efficacit   ! Nous revenons donc sur l'id  e d'un travail de maintenance tr  s important pour la durabilit   de cette plateforme.

Entretien avec H  l  ne Langlois, CPIE Logne et Grand-Lieu

Le CPIE est une association d'  ducation    l'environnement dont les principes sont les suivants : Sensibilisation et   ducation pour tous (Ecoles et Grand public) et accompagnement des communes et collectivit  s. Un travail important est men   avec les Ecoles sur les D  chets, l'Eau et la Biodiversit  . Pour concevoir ses animation, l'associations s'appuie sur ses ressources personnelles, celles du R  seau Ecole et Nature ou celles du GRAINE. Leur communication se fait via divers supports comme les plaquettes, le site internet, le bulletin d'information, les journaux et les publications Facebook. Une partie de la communication se fait aussi gr  ce au bouche    oreille, pour les   coles surtout.

Le CPIE m  ne actuellement un projet sur l'  conomie circulaire et celui-ci sera diffus  e dans deux ans.

Pour aider au mieux les visiteurs de notre plateforme nous pourrions mettre en place un inventaire des ressources existantes ainsi qu'un agenda o   l'on pourrait retrouver les   v  nement    venir. Le terme « Economie Circulaire » est tr  s large et nous devons faire attention    garder des intitul  s clairs et compr  hensibles par tous. Attention, plus visible/clair/concret ne veut pas dire plus flou ! La personne qui parcourt le site ne doit pas se perdre elle doit avoir acc  s le plus simplement possible aux informations dont elle a besoin. Enfin, si nous voulons que cette plateforme soit utile, nous devons   tre vigilant sur la communication faites autour de cette derni  re. Un site m  connu du public sera inutile ou source de confusion pour les personnes touch  es.



Création de Plateforme, Economie Circulaire

Page 1

Bonjour, ma mission est de réaliser le cahier des charges d'une future plateforme Internet dédiée à l'Économie circulaire.

L'idée est de créer une plateforme internet qui, dans un premier temps, traitera le thème de l'économie circulaire. Nous souhaitons identifier les besoins des adhérents en terme de visibilité ; s'ils souhaitent être accompagnés sur la communication d'événements pour les publics (diffusion) ou sur la visibilité de la structure plus globalement (vitrine professionnelle).

Le projet en est pour l'instant à l'état de prototype. C'est pourquoi, pour l'instant, nous pouvons tout envisager et laisser toutes les idées venir à nous.

Nous souhaitons que cette plateforme réponde à vos besoins et il est important de les récolter.

C'est pourquoi je vous propose de compléter ce petit questionnaire qui ne vous prendra pas plus de 5 minutes. Merci de le remplir d'ici le 29 Juillet.

Merci d'avance de consacrer un temps pour ce projet.

A quel type de structure appartenez-vous ? *

- Association
- Commune
- Communauté de communes
- Fédération
- Collectivité
- Syndicat
- Entreprise
- Autre

Page 2

Votre structure mène-t-elle des actions en lien avec l'économie circulaire ? *

- oui
- non

Quelles types d'activités sont menées au sein de votre établissement ? *

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Animations | <input type="checkbox"/> Missions scientifiques | <input type="checkbox"/> Accompagnement | <input type="checkbox"/> Sensibilisation |
| <input type="checkbox"/> Forums | <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Communication | <input type="checkbox"/> Création de réseaux |
| <input type="checkbox"/> Événementiel (tenue de stand par exemple) | <input type="checkbox"/> Formations | <input type="checkbox"/> Gestion du Territoire | |
| <input type="checkbox"/> Autre.s | <input type="text"/> | | |

Dans quels domaines s'inscrivent ces activités ? *

- Alimentation
- Biodiversité
- Consommation responsable
- Cycle de la matière
- Déchets
- Ecogestes
- Environnement
- Gestion de l'eau
- Transition environnementale
- Transition économique
- Transition énergétique
- Autre.s

Avec quels types de publics interagissez-vous ? *

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Adultes | <input type="checkbox"/> Enfants | <input type="checkbox"/> Jeunes/adolescent.e.s |
| <input type="checkbox"/> Associations | <input type="checkbox"/> Entreprises | <input type="checkbox"/> Professionnel.le.s |
| <input type="checkbox"/> Collectivités | <input type="checkbox"/> Familles | <input type="checkbox"/> Syndicats |
| <input type="checkbox"/> Communautés de communes | <input type="checkbox"/> Fédérations | <input type="checkbox"/> Écoles |
| <input type="checkbox"/> Communes | <input type="checkbox"/> Grand public | |
| <input type="checkbox"/> Autre.s | <input type="text"/> | |

Page 4

Pour mettre en place ces activités, où trouvez-vous les informations qui vous sont nécessaires ? *

Centres de ressources externes (ADEME, DREAL, GRAINE,...)

Ouvrages

Personnes ressources

Ressources internes à la structures

Sites internet divers

Autre.s

Page 5

Quel.s moyen.s de communication utilisez-vous ? *

Communication verbale, bouche-à-oreille

Prospectus, flyers, affiches

Réseaux sociaux

Site propre à la structure

Site.s externe.s (sites, réseaux, annuaires, agenda)

Autre.s

Page 6

A quoi ce type de plateforme pourrait vous servir ? *

Pour rappel, notre idée est de créer une plateforme internet qui, dans un premier temps, traitera le thème de l'économie circulaire. Nous souhaitons identifier les besoins des adhérents en terme de visibilité ; s'ils souhaitent être accompagnés sur la communication d'événements pour les publics (diffusion) ou sur la visibilité de la structure plus globalement (vitrine professionnelle).

Actualités liées à la thématique (textes de lois, mobilisations, ...)

Diffusion (événements, formations, ateliers, animations, ...)

Mise en avant des outils existants dans un but de partage, d'entraide

Vitrine professionnelle

Comment pourrions-nous répondre à ces besoins ? *

Agenda des actions que vous menez sur cette thématique

Annuaire complet et illustré

Annuaire simple (coordonnées, logos)

Cartographie accompagnée de fiches pratiques

Autre.s

Cartographie simple

Espace dédié aux actualités

Espace dédié aux ressources

Fiches pratiques pour chaque acteur

Auriez vous des suggestions concernant cette plateforme ?

Ici, vous pouvez vous exprimer librement et nous faire part de besoins ou d'éléments de réponses auxquels nous n'aurions pas pensé.

Page 7

Lors de la conception de notre plateforme, souhaitez-vous y contribuer ? *

Une contribution peut être un apport de contenu, une relecture, un retour sur le fond/la forme.

Si vous êtes intéressés MAIS... Dans ce cas là cochez "oui" et vous serez dirigé vers une autre question qui nous permettra d'en savoir plus sur vos freins potentiels.

oui

non

Page 8

Si oui, quels seraient vos freins ?

- La thématique choisie
- Votre charge de travail du moment
- Votre Organisation/besoin d'anticipation
- Un manque d'informations sur ce qu'est ce projet
- La Temporalité (Saisons, activités)
- Autre.s

Page 9

Enfin, auriez-vous des questions ou des informations à nous faire remonter ?

Page 10

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !

BELLE JOURNÉE A VOUS !

Le sondage est terminé. Merci beaucoup pour votre participation.

La fenêtre peut être fermée.

Création de Plateforme, Economie Circulaire

1. A quel type de structure appartenez-vous ? *

Nombre de participants :

17

9 (52.9%): **Association**

- (0.0%): **Commune**

1 (5.9%): **Communauté de communes**

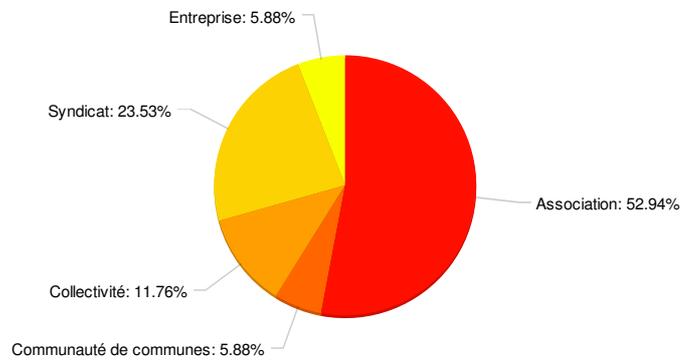
- (0.0%): **Fédération**

2 (11.8%): **Collectivité**

4 (23.5%): **Syndicat**

1 (5.9%): **Entreprise**

- (0.0%): **Autre**



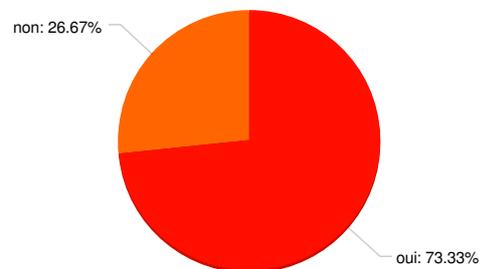
2. Votre structure mène-t-elle des actions en lien avec l'économie circulaire ? *

Nombre de participants :

15

11 (73.3%): **oui**

4 (26.7%): **non**



3. Quelles types d'activités sont menées au sein de votre établissement ? *

Nombre de participants :

14

13 (92.9%): Animations

2 (14.3%): Forums

9 (64.3%): Événementiel (tenue de stand par exemple)

2 (14.3%): Missions scientifiques

7 (50.0%): Éducation

4 (28.6%): Formations

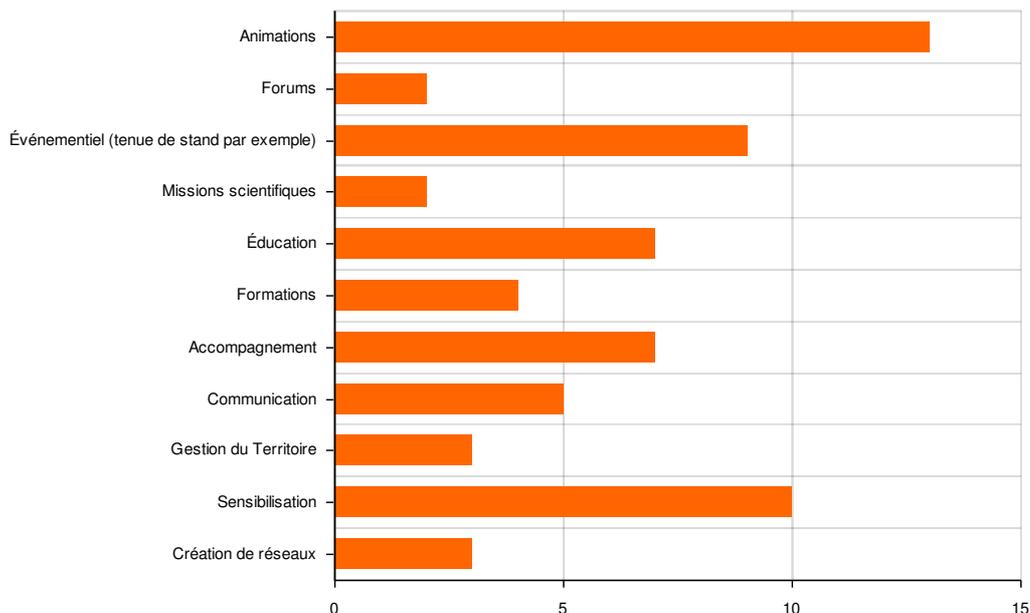
7 (50.0%): Accompagnement

5 (35.7%): Communication

3 (21.4%): Gestion du Territoire

10 (71.4%): Sensibilisation

3 (21.4%): Création de réseaux



4. Dans quels domaines s'inscrivent ces activités ? *

Nombre de participants :

14

8 (57.1%): Alimentation

8 (57.1%): Biodiversité

10 (71.4%):

Consommation
responsable

3 (21.4%): Cycle de la
matière

5 (35.7%): Déchets

5 (35.7%): Ecogestes

11 (78.6%):
Environnement

5 (35.7%): Gestion de
l'eau

8 (57.1%): Transition
environnementale

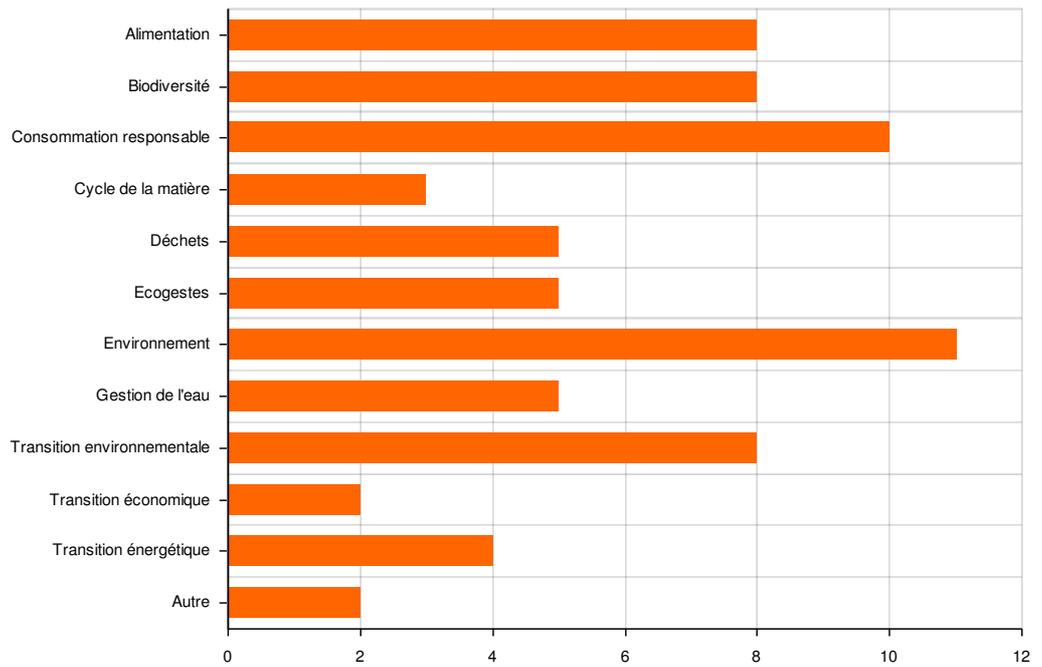
2 (14.3%): Transition
économique

4 (28.6%): Transition
énergétique

2 (14.3%): Autre

Réponse(s) du champ
supplémentaire :

- Agriculture biologique
- Changement climatique



5. Avec quels types de publics interagissez-vous ? *

Nombre de participants :

14

12 (85.7%): Adultes

10 (71.4%): Associations

11 (78.6%): Collectivités

9 (64.3%): Communautés de communes

9 (64.3%): Communes

11 (78.6%): Enfants

6 (42.9%): Entreprises

9 (64.3%): Familles

4 (28.6%): Fédérations

11 (78.6%): Grand public

8 (57.1%): Jeunes/adolescent.e.s

8 (57.1%): Professionnel.le.s

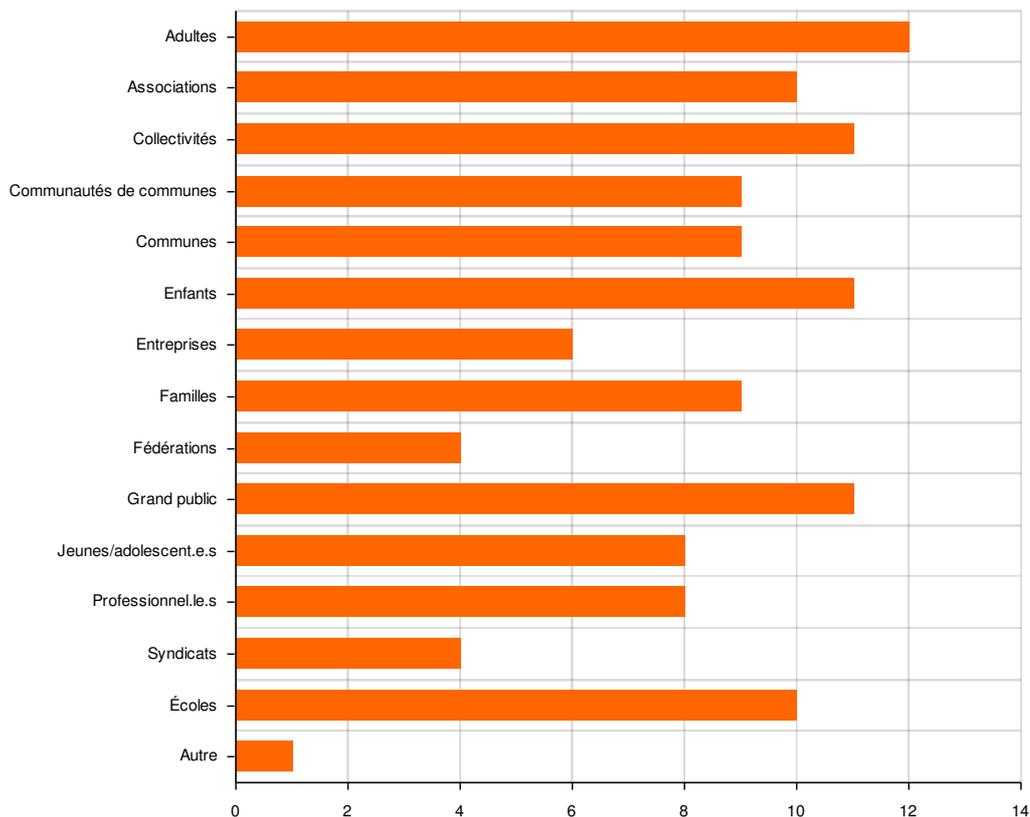
4 (28.6%): Syndicats

10 (71.4%): Écoles

1 (7.1%): Autre

Réponse(s) du champ supplémentaire :

- agriculteurs



6. Pour mettre en place ces activités, où trouvez-vous les informations qui vous sont nécessaires ? *

Nombre de participants :

14

11 (78.6%): Centres de ressources externes (ADEME, DREAL, GRAINE,...)

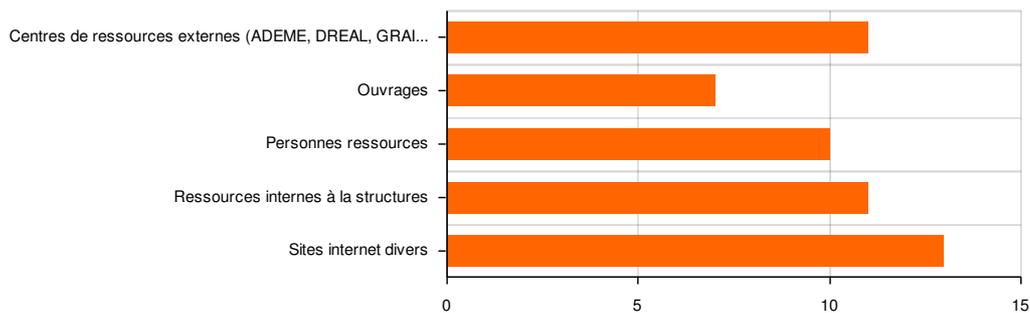
7 (50.0%): Ouvrages

10 (71.4%): Personnes ressources

11 (78.6%): Ressources internes à la structures

13 (92.9%): Sites internet divers

- (0.0%): Autre



7. Quel.s moyen.s de communication utilisez-vous ? *

Nombre de participants :

14

12 (85.7%): Communication verbale, bouche-à-oreille

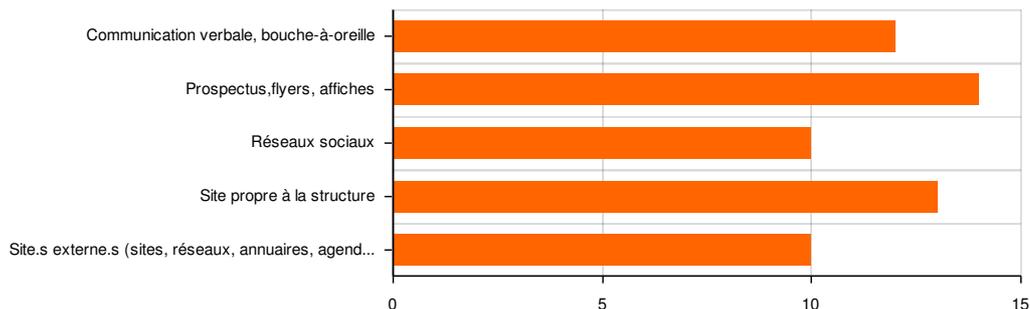
14 (100.0%): Prospectus, flyers, affiches

10 (71.4%): Réseaux sociaux

13 (92.9%): Site propre à la structure

10 (71.4%): Site.s externe.s (sites, réseaux, annuaires, agenda)

- (0.0%): Autre



8. A quoi ce type de plateforme pourrait vous servir ? *

Nombre de participants :

13

8 (61.5%): Actualités liées à la thématique (textes de lois, mobilisations, ...)

8 (61.5%): Diffusion (événements, formations, ateliers, animations, ...)

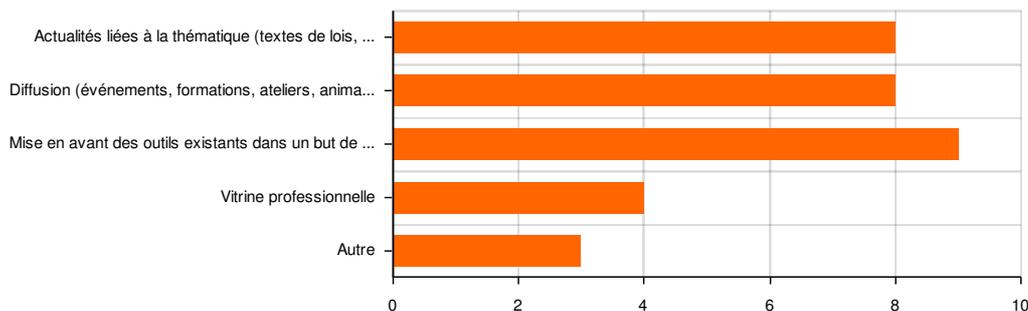
9 (69.2%): Mise en avant des outils existants dans un but de partage, d'entraide

4 (30.8%): Vitrine professionnelle

3 (23.1%): Autre

Réponse(s) du champ supplémentaire :

- Déjà un grand nombre de plateforme et réseaux sur lesquels nous diffusons l'info, à voir s'il n'existe pas déjà une plateforme regroupant les actions ESS plus globalement car nous ne sommes pas à proprement dit sur le champ de l'économie circulaire
- être visible auprès du grand public / collectivité
- pas à grand chose !!



9. Comment pourrions-nous répondre à ces besoins ? *

Nombre de participants :

13

6 (46.2%): Agenda des actions que vous menez sur cette thématique

2 (15.4%): Annuaire complet et illustré

5 (38.5%): Annuaire simple (coordonnées, logos)

7 (53.8%): Cartographie accompagnée de fiches pratiques

3 (23.1%): Cartographie simple

5 (38.5%): Espace dédié aux actualités

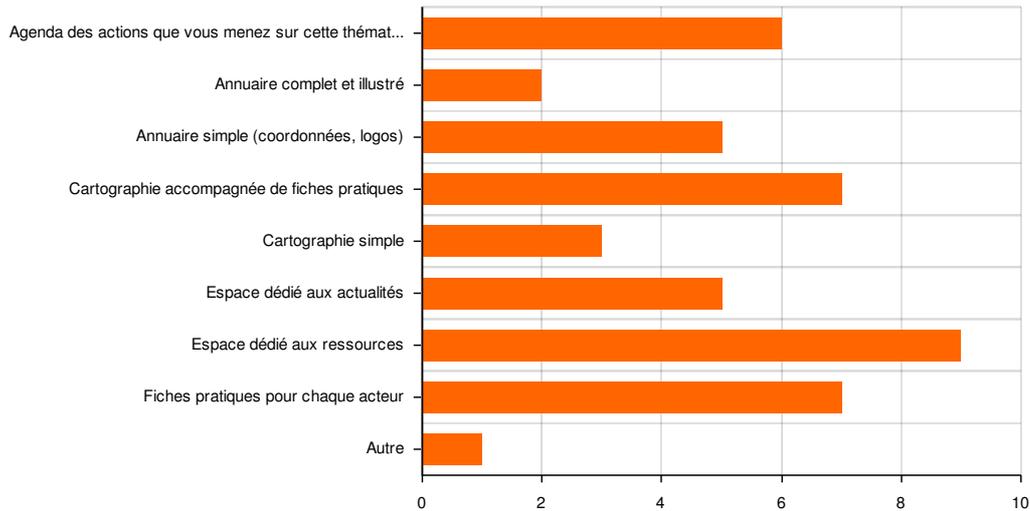
9 (69.2%): Espace dédié aux ressources

7 (53.8%): Fiches pratiques pour chaque acteur

1 (7.7%): Autre

Réponse(s) du champ supplémentaire :

- ??



10. Auriez vous des suggestions concernant cette plateforme ?

Nombre de participants : 0

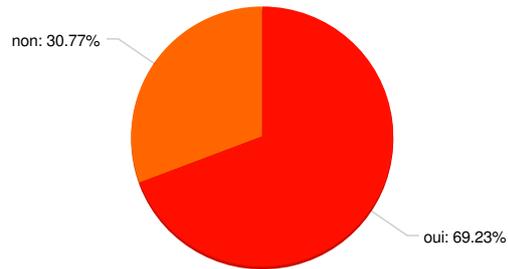
11. Lors de la conception de notre plateforme, souhaitez-vous y contribuer ? *

Nombre de participants :

13

9 (69.2%): oui

4 (30.8%): non



12. Si oui, quels seraient vos freins ?

Nombre de participants :

9

1 (11.1%): La thématique choisie

9 (100.0%): Votre charge de travail du moment

2 (22.2%): Votre Organisation/besoin d'anticipation

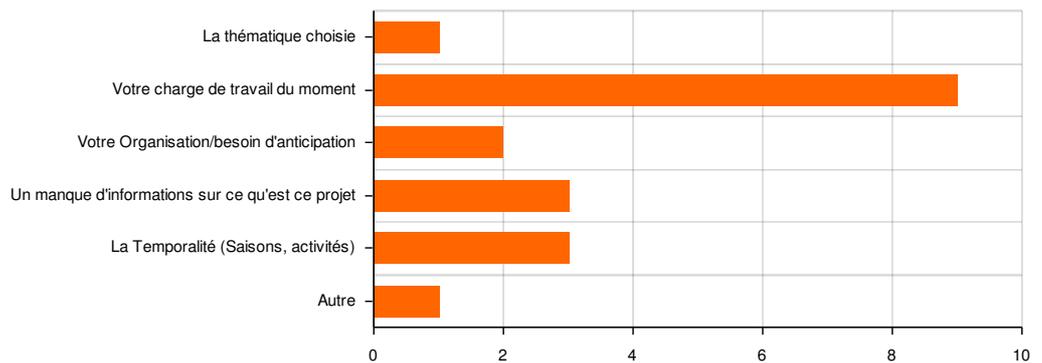
3 (33.3%): Un manque d'informations sur ce qu'est ce projet

3 (33.3%): La Temporalité (Saisons, activités)

1 (11.1%): Autre

Réponse(s) du champ supplémentaire :

- être soutenu financièrement pour cela



13. Enfin, auriez-vous des questions ou des informations à nous faire remonter ?

Nombre de participants : 1

- L'équipe du Moulin de l'Épinay apprécie beaucoup l'équipe du Graine et l'ensemble des ressources et des aides mises à notre disposition. Cependant, ce projet n'est pas assez explicite pour l'instant, il mériterait d'être développé et présenté afin que nous puissions mieux répondre aux différentes questions et être force de proposition. Peut-être expliqué de manière plus concrète ou avec un schéma ce qu'est l'économie circulaire ?!

Merci en tous cas pour cette proposition, nous ne manquerons pas d'y participer du mieux possible.

RESUME

Ce rapport traite de l'importance de la co-construction dans le cadre de la création d'un nouvel outil numérique : une nouvelle plateforme internet sur l'économie circulaire. Le GRAINE Pays de la Loire est le promoteur de ce projet.

Nous avons réalisé une enquête en deux parties auprès des adhérents du GRAINE en vue d'identifier et préciser leurs attentes pour une telle plateforme.

Il en ressort un besoin de communication externe et d'un accès à des ressources pédagogiques, techniques, réglementaires, etc.

La co-construction apparaît comme nécessaire pour le développement de ce projet.